



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE
DE
A I G N E
34210

Téléphone : 04.68.91.22.47
Fax : 04.68.91.80.65
Mail : mairie-aigne@wanadoo.fr

Note de présentation synthétique Compte financier unique 2025 – Commune AIGNE

Sommaire

- 1/ Le cadre général du compte financier unique de la commune De AIGNE*
- 2/ La section de fonctionnement*
- 3/ La section d'investissement*
- 4/ service eau et assainissement : écritures 2025*
- 5/ Les données synthétiques (CFU de la commune)*

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au Compte Financier Unique (CFU) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »

Le CFU retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées en 2025.
Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le CFU de notre collectivité.

Dans un seul document, le CFU présente à la fois des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales : ces données se complètent pour permettre de mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

La lecture de l'exécution budgétaire modernisée se complète d'une vision patrimoniale.
Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice. Vous pourrez donc approfondir l'analyse au-delà de la vérification du respect des autorisations budgétaires données.

Les « états annexés » (en partie IV) apportent des informations complémentaires budgétaires, comptables ou de gestion.

Ils correspondent à certaines annexes des comptes administratifs. Par mesure de simplification, des états qui ne sont plus jugés utiles ont été supprimés, pour mettre en lumière les informations les plus pertinentes.

Avec une procédure de confection du CFU entièrement dématérialisée, des contrôles automatisés de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux des services en amont.

2/ La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement, qui permet à notre collectivité d'assurer le quotidien, regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

- Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies (locations...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, aux subvention.

Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 482 055,31 euros.

L'excédent reporté de l'année précédente représente 189 497,06 euros

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de matière première et de fournitures, les prestations de services effectuées, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les subventions versées aux associations, les salaires du personnel municipal et les intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 368 775,14 euros.

*** Détail Personnel communal**

Les salaires représentent 34,49% des dépenses de fonctionnement réelles de la commune. L'effectif de la commune s'élève à 4 agents, dont 1 à temps complet et 3 à temps non complet.

*** Détail Subventions aux associations :** 4 700,00 euros

*** Information capacité autofinancement (CAF) :** Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est à dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	141 245,71	Excédent brut reporté	189 497,06
Dépenses de personnel	114 315,14	Recettes des services	91 039,48
Autres dépenses gestion courante	40 295,15	Impôts et taxes	254 782,74
Dépenses financières	3 427,80	Dotations et participations	74 081,91
Dépenses exceptionnelles	0,00	Autres recettes de gestion courante	47 508,28
FNGIR	25 498,00	Recettes financières	10,78
Total dépenses réelles	324 781,80	Autres recettes	0,00
Charges (écritures ordre entre section)	37 040,34	Total recettes réelles	656 920,25
provisions	281,00		
Atténuation charges service eau	6 672,00	Produits (écritures ordre entre sections)	14 632,12
Total Général	368 775,14	Total Général	671 552,37

c/ La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2025 :
-Concernant les ménages :

Taxe foncière sur le bâti : 43,87 % (**dont taux départemental 21,45%**)
Taxe foncière sur le non bâti : 63,74 %

Service de l'eau et de l'assainissement en fonctionnement :

L'article L.2221,11 du CGCT rend facultatif pour les communes de moins de 500 habitants qui gèrent un service d'eau et d'assainissement sous forme de régie simple ou directe, l'établissement d'un budget annexé à celui du budget principal dès lors qu'elles produisent, en annexe au budget et au compte administratif, un état sommaire présentant, article par article, les montants de recettes et de dépenses affectées au service. Les comptes nécessaires pour retracer les opérations spécifiques de ces services sont ouverts dans le plan de compte abrégé comme dans le plan de compte développé, puisque les communes de moins de 500 habitants peuvent opter pour ce dernier.

Le conseil municipal a délibéré sur l'intégration du budget eau et assainissement dans le budget principal à compter du 01/01/2022.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges d'entretien et la consommation des réseaux d'alimentation d'eau potable et de la station d'épuration, les achats de matières premières et fournitures, les prestations de services effectuées, les intérêts des emprunts à payer et les amortissements des équipements.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (distribution/vente de l'eau, mise en place des compteurs...), aux dotations redevances versées par l'Agence de l'Eau et aux amortissements des subventions perçues (Etat, Conseil Départemental, Agence de l'Eau ...)

a) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement du service eau et assainissement.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	27 864,10	Excédent brut reporté	0,00
Autres dépenses gestion courante	6 672,00	Recettes des services	64 574,22
Dépenses financières	0,00	Autres recettes	283,22
Dépenses exceptionnelles	0,00		
Total dépenses réelles	34 536,10	Total recettes réelles	64 857,44
Amortissements(écritures ordre entre section) provisions	36 639,26	Reprise provisions	0,00
	281,00	Amortissements subvention (écritures ordre entre sections)	14 632,12
Total Général	71 456,36	Total Général	79 489,56

3/ La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement d'une commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe aménagement), et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
caution	1 250,00	Solde d'investissement reporté	33 244,62
Remboursement d'emprunts	23 446,84	FCTVA/TAM	50 205,53
Travaux de voirie	57 160,80	Mises en réserves	70 000,00
Achats matériel	5 111,94	Cessions d'immobilisations	0,00
Participations SIVU Haut Minervois	1844,28	Dépôts et cautionnements	960,00
Travaux bâtiments	10 995,05	Subventions	0,00
		Produits (écritures ordre entre sections)	37 040,34
Charges (écriture d'ordre entre sections)	14 632,12		
Total Général	114 441,03	Total Général	191 450,491

Le volume total des recettes d'investissement 2025 est de 191 450,91 euros.

Les principales recettes sont :

- mise en réserve : 70 000,00
- FCTVA : 50 205,53 euros
- opérations d'ordre : 37 040,34 euros

Le volume total des dépenses d'investissement est de 114 441,03 euros.

- Matériel : système campanaire 3129,94€, ordi école 998€ et défibrillateur 984,00€
- Réfection voirie : Rue des Jardins : 43 480,00€ / chicanes entrées village : 13 680,00€
- travaux sur bâtiments : salle de bains appart 2 école : 5 495,05€ et trompe l'œil abri bus : 5 500,00€
- capital de la dette : 23 446,84 €

Service de l'eau et de l'assainissement en investissement :

Le budget d'investissement du service de l'eau et de l'assainissement regroupe :

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance des biens dépendants du service de l'eau et de l'assainissement (ex : réhabilitation de la station d'épuration, réhabilitation des bassins réservoirs eau potable, réhabilitation des réseaux ...)

Le volume total des dépenses d'investissement 2025 est de 14 632,12 euros.

- amortissement des subventions : 14 632,12 euros

En recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur des ouvrages de distribution d'eau ...), le FCTVA

Le volume total des recettes d'investissement 2025 est de 71 872,86 euros.

- FCTVA sur travaux eau : 35 233,60 euros
- amortissements équipements : 36 639,26 euros

5/ Les données synthétiques (compte CFU de la commune et service eau et assainissement)

a) Principaux ratios

Informations financières - Ratios	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1105,78
Produit des impositions directes/population	554,52
Recettes réelles de fonctionnement/population	1558,08
Dépenses d'équipement brut/population	244,23
Encours dette/population	711,55
DGF/population	209,79
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	34,46 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	45,67 %

b) État de la dette

Nature du prêt	Date prêt	Montant initial prêt	Dette au 31/12/25	Annuité 2025	Intérêts	Capital
Prêt CIP (nouvelle mairie)	21/11/18	250 000,00	145 556,55	18 986,00	2 725,48	16 260,52
Prêt CIP complémentaire	01/12/19	110 000,00	67 908,06	7888,64	702,32	7 186,32
	Total	360 000,00	213 464,61	26 874,64	3 427,80	23 446,84

Fait à AIGNE, le 02 mars 2026

Le Maire, Dominique VIDAL